



OFFRE D'EMPLOI INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT ET BÂTIMENT

La municipalité d'Eastman est à la recherche d'une personne afin de pourvoir à un poste permanent d'inspecteur en environnement et bâtiment, à temps plein (35 heures/semaine).

RESPONSABILITÉS

Sous la supervision de l'urbaniste, l'inspecteur en environnement et bâtiment est responsable, de façon plus spécifique mais non limitative, de :

- Informer les citoyens sur les questions environnementales et les questions relatives aux règlements d'urbanisme en vigueur;
- Procéder à l'émission des certificats d'autorisations relatifs aux travaux de nature environnementale;
- Effectuer les inspections nécessaires à l'application des lois et règlements;
- Assurer la gestion de la vidange des fosses septiques;
- Assurer la gestion des matières résiduelles (GMR);
- Assurer le suivi des plaintes et des requêtes;
- Émettre des avis et des constats d'infraction lorsque nécessaire;
- Agir à titre de secrétaire au Comité consultatif en environnement (CCE) et assurer le suivi des dossiers;
- Inspecter les bandes riveraines des lacs et cours d'eau et procéder aux échantillonnages;
- Procéder aux demandes de certificat d'autorisation (C.A.) en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;
- Procéder à l'émission des permis de construction et des certificats d'autorisation;
- Toute autre tâche nécessaire au bon fonctionnement des opérations.

EXIGENCES ET PROFIL RECHERCHÉS

- Diplôme d'études universitaires en environnement ou autre discipline jugée équivalente;
- Détenir une expérience minimale de trois (3) années d'expérience pertinente;
- Bonne connaissance des lois et règlements, tels que la *Loi sur la qualité de l'environnement*, le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22)* et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
- Bonne maîtrise du français parlé et écrit et aptitude à communiquer et à rédiger des rapports clairs et concis;
- Forte habileté pour les relations avec le public et pour le travail d'équipe;
- Excellentes capacités en organisation et planification du travail, être autonome et posséder un bon jugement;
- Connaissances du logiciel de géomatique ArcMap (*un atout*);
- Posséder un véhicule et un permis de conduire valide.

CONDITIONS SALARIALES

Les conditions de travail et de rémunération sont à discuter selon l'expérience et les compétences.

CANDIDATURE ET DATE LIMITE

Les personnes intéressées par ce poste doivent soumettre leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation, au plus tard le lundi 22 octobre 2018, à l'attention de Mme Ginette Bergeron, par courriel à l'adresse dg@eastman.quebec.

La municipalité remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste mais seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées et rencontrées.

La municipalité d'Eastman souscrit à l'accès à l'égalité en emploi et l'utilisation du masculin s'applique également au féminin.